

L'inauguration du monument aux morts de Triel, le 5 février 1888

De Le Wiki de la Grande Guerre
Aller à : navigation, rechercher



Sommaire

- 1 Erection du monument aux morts de Triel
- 2 Souscription pour élever un monument aux morts à Triel.
- 3 Inauguration du monument aux morts de Triel, le 5 février 1888
- 4 Au 20e siècle, les noms des soldats morts en 1914-1918 et en 1939-1945, ainsi que ceux des victimes civiles de guerre ont été inscrits sur les autres face du monument.
 - 4.1 Crimée
 - 4.2 Chine
 - 4.3 Mexique
 - 4.4 1870-1871
 - 4.5 Campagne de 1914_1918
 - 4.6 Campagne de 1939_1945
- 5 Sources

Erection du monument aux morts de Triel

L'originalité de la commune de Triel-sur-Seine est d'avoir décidé l'érection d'un monument aux morts, après la guerre de 1870-1871 et non après la guerre de 1914-1918, afin d'honorer la mémoire des enfants du pays morts devant l'ennemi, depuis la guerre de Crimée jusqu'à la dernière campagne du Tonkin.

Souscription pour élever un monument aux morts à Triel.



cérémonie du 11 novembre 1929 au cimetière de
Triel Triel

Sous la présidence de Charles Vallin, les jeunes gens de Triel ont ouvert une souscription pour élever un monument commémoratif aux enfants de la commune morts sous les drapeaux, comprenant toutes les classes depuis 1870. Le conseil municipal, pour s'associer à la pensée généreuse des souscripteurs a affecté à cet objet une somme de cinquante francs.

Inauguration du monument aux morts de Triel, le 5 février 1888

Les localités avoisinantes se sont empressées de répondre à l'invitation qui leur avait adressée la municipalité de Triel, et dès le matin, on a pu voir accourir de toutes parts, compagnies de pompiers, sociétés de gymnastique et bataillons scolaires en grand uniforme, clairons sonnants et bannières déployées.

Empressement certes très méritoire, car le dégel avait transformé tous les chemins en véritables marécages.

Sur la place, devant la mairie, les Sociétés ont été reçues par des membres du conseil municipal de Triel, notamment par MM. Charles Tréheux, Ibert, Pion et le journaliste Hector Pessard, ainsi que MM. Barbe et Hubbard, députés, Jozon, maire de Meulan, Lenoir, maire des Mureaux et de Colomb, le fils du général, un des héros du Tonkin.

L'inauguration précédée d'un service religieux a eu lieu avec le concours des fanfares, des sociétés de tir et de gymnastique ainsi que de diverses compagnies de sapeurs-pompiers des environs dont les noms suivent :

Compagnies de sapeurs-pompiers de :

Triel, Mézy, Meulan, Ecquevilly, Conflans, Chanteloup, Carrières, Andrésy, Les Mureaux, Vernouillet, Verneuil, Poissy, Pontoise, Menucourt, Vaux, Epône, Maule, Mézière. Sociétés de tir de :

Triel, Andrésy, Pontoise, Menucourt, Vaux.

Sociétés de gymnastique de :

Pontoise et les bataillons scolaires de Conflans et de Chanteloup.

Le programme de la cérémonie a été le suivant :

A midi et demi, réception de la municipalité par le conseil, la compagnie de pompiers et la société de tir.

A 1 heure, vin d'honneur offert aux Sociétés, place de la mairie.

A 2 heures, formation des sociétés, quai de la Seine.

A 3 heures 10, réception des députés, annoncée par deux salves d'artillerie.

A 3 heures $\frac{1}{4}$, départ pour le cimetière.

Une foule considérable assistait à cette cérémonie patriotique.

C'est à l'entrée du cimetière que se dresse le monument, signé par l'architecte Lanck : une pyramide de granit élevée de 4 mètres, sur les faces desquelles sont gravés les noms suivants : Acoulon, Cottard, Corroyer, Dupuis, Desprez, Gradelet, Laurent, Lesage, Morizet, Moreau, Richard, François, Michel, Vallin, Cottard, Legrand, Lutger, Durand, Laurent, Rousselin, Berton, Mayet, Gros-Henry, Léger, Dubranle, Ciza, Damême, Pigeon.

Plusieurs discours ont été prononcés.

Le président du comité, M. Ch. Vallin, a prononcé le premier discours, pour remettre le monument à la municipalité de Triel. Au nom de cette municipalité, M. Ibert a répondu. Puis, M. Hector Pessard a répondu en ces termes :

Mes chers concitoyens,

En érigeant à la mémoire des enfants de Triel le monument que nous inaugurons aujourd'hui, nos amis les membres du comité n'ont pas voulu seulement rendre un fraternel hommage aux victimes modestes de la vie militaire.

Une pensée plus haute les a guidés. Ils ont voulu que ces pierres immobiles rappellent sans cesse aux jeunes générations les grands devoirs qu'elles auront à remplir vis-à-vis de la patrie et leur apprennent, en même temps, que sous la République la France ne marchandait pas les témoignages de sa reconnaissance à ses plus humbles serviteurs.

Oui, il est bon, il est salutaire que notre démocratie ait aussi du marbre pour honorer les héros inconnus tombés obscurément dans les grandes batailles ou ceux qui succombent sous les fatigues et les privations ; oui, il est juste que notre démocratie trouve aussi du bronze pour honorer ces soldats que la loi vient prendre à leur foyer pour les jeter à la gueule des canons et qui, modestement, sans espoir de récompense, accomplissant le devoir pour le devoir, font à la patrie française le sacrifice de leur existence.

Et par la patrie, mes chers concitoyens, il ne faut pas seulement entendre cette terre féconde et généreuse dont l'étranger, hélas ! détient encore une partie. Le mot « Patrie » dans la bouche des fils de 1789, a une signification plus large et plus élevée. Il résume l'effort de tous les Français de tous les âges et de toutes les époques, pour atteindre l'idéal de justice auquel peuvent parvenir les sociétés modernes.

Quiconque a soulagé une misère, tendu une main amie à un être souffrant, élargi le champ des connaissances humaines, libéré dans une mesure, si petite qu'elle soit, l'homme des fatalités naturelles ou des servitudes sociales, celui-là aussi est un patriote dans la plus belle acception du mot, car son cœur bat à l'unisson du cœur de cette noble France, terre de toutes les générosités, de tous les sacrifices, de toutes les bontés, de toutes les grandeurs.

Mes chers concitoyens, autour de ces pierres qui garderont éternellement le souvenir de nos chers morts, élevons nos âmes vers l'âme de la patrie. Regardons avec une implacable fermeté vers l'Est, où veille, lui aussi, un ennemi implacable. Apprenons en même temps, devant le monument le monument funéraire élevé à la mémoire des victimes du devoir, à connaître notre devoir et à le remplir tout entier quand l'heure sera venue. Aimons-nous comme les fils d'une même mère, unissons-nous dans une même pensée de dévouement et de fraternité, comme nous nous unissons dans ce cri, expression de toutes nos aspirations : « Vive la République ! vive la France ! »

A 5 heures, il a été offert une médaille commémorative aux Sociétés qui ont pris part à la cérémonie.

Le soir, un grand banquet réunissant une centaine de convives a terminé cette fête commémorative. Il a été présidé par M. Ch Vallin, ayant à sa droite M. Barbe et à sa gauche M. Hubbard.

Au dessert, M. Vallin a remercié en quelques mots les députés et leur a porté un toast. M. de Colomb, au nom de l'armée, s'est associé à ce toast. Il a bu à l'armée, à M. Vallin, organisateur de la fête, à la France et au Drapeau.

M. Barbe a prononcé quelques mots sur la nécessité d'être tous soldats, sur la Chambre qui vote toujours les crédits militaires. Il a bu à M. Carnot.

M. Hubbard a saisi l'occasion de faire un petit discours de réunion publique et de préparer les voix à sa prochaine réélections. Après avoir parlé de la situation intérieure et extérieure, de la Russie et de l'Allemagne, de M. de Bismarck et de M. Crispi, il a fait une charge à fond contre l'opportunisme. Il a déclaré qu'une politique radicale s'imposait et que, pour assurer son triomphe, il fallait être très net. pas d'alliance entre les radicaux et les opportunistes _ On l'a bien vu à Pontoise!) _ pas de compromission avec les républicains progressistes. La chambre, M. Hubbard l'a avoué, n'a pas fait grand'chose; mais le Sénat ne lui a-t-il pas mis des bâtons dans les roues ?

En terminant, M. Hubbard a invité les électeurs à choisir en mai prochain une municipalité meilleure.

Cette attaque inattendue a jeté un froid. On se regardait, en s'interrogeant. Heureusement, l'heure du train approchait. La députation plia bagage et la situation se trouva ainsi sauvée.

Au 20e siècle, les noms des soldats morts en 1914-1918 et en 1939-1945, ainsi que ceux des victimes civiles de guerre ont été inscrits sur les autres face du monument.

Crimée

Berton A. 1855; Hayet J.1855; Groshenry J.1855;

Chine

Léger E.1859; Dubranle 1860

Mexique

Ciza E 1863; Damème E.1864; Pigeon 1864

1870-1871



Monument aux morts de Triel 1870-1871

Acoulon M; Cottard F.M; Corroyer I; Dupuis A; Desprez T; Gradelet A; Laurent E; Lesage D; Morizet T.S; Moreau L; Richard V; Coulon E.C

Campagne de 1914_1918

Gimer A.P; D'Hume A.E; Largement; Jollivet J.A; Dupré C ; Ladent A ; Gense A ; Cosson R ; Martin L ; Botelle G ; Corroyer F.E ; Preuvot F.H ; Lepretre E.D ; Triquel G ; Geoffroy LE ; Mahé Y.J ; Lemire R.F; Legrand C.A ; Laisney A.E ; Colinot G ; Descraques G.A ; Colinot G ; Montreer C.M ; Andrieux L ; Gossart C.R ; Corroyer J.H ; Sudrot L ; Laurent A ; Sudrot R ; Le Droux Y ; Corouge V ; Corroyer C.I ; Hommery H.L ; Guillotin G.L ; Héroux J ; Vaugon L ; Cottard J.E ; Dévérité H.E ; Mouy C.A ; Sudrot E ; Lucienne J.L ; Theval A ; Gaubert F ; Faveyrial L ; Durel H ; Pion L.A ; Huche A.

Dupuis C; Andrieux J.A ; Blanchard H.L ; Rebougeon F ; Dolle M.L ; Perrier A ; Martin G ; Lardy C ; Angot M.G ; Lorient M ; Descraques GA ; Bellet M.J ; Tréheux R.E ; Cadioux F ; Jacques H ; Le Duigou J ; Beaufiles M.J ; Fleury G.A ; Corouge E.Y ; Rogisse G ; Delangle PJ ; Renard A ; Cardon L ; Badaire D.V ; Poimboeuf L.F ; Flamand J ; Richer M ; Laurent V ; Lemerle ; Abraham J ; Toupin F ; Mallard O ; Goupy F ; Schott L ; Tréheux L ; Fleury C ; Hommery A ; Tournier M ; Ozanne E ; François P ; Michel A ; Steadman H ; Durand A ; Bouhout G ; Bouhout H ; Nauer L.

Campagne de 1939_1945



Monument aux morts de Triel 1939-1945

Guffroy. R; Mangold. R; Doussaint. R; Nordez. R; Pigéard. R; Joseph. C; Moreau.P; Leiris. F; Leiris. H; Cabochard. R; Slaski. C; Surirey. R; Lukawski. J; Devaux. J; Lavigne. J; Renard. H 1973; Pestel. J 1969.

Sources

1. Seine et Oise illustré : 5 février 1888.
2. Le Petit Parisien : 08 février 1888.
3. Registre des délibérations du conseil municipal : 1D 17 (1876-1888)

Récupérée de

« https://wiki1418.yvelines.fr/index.php?title=L%27inauguration_du_monument_aux_morts_de_T

riel,_le_5_février_1888&oldid=6524 »



- Mentions Légales
- Données personnelles